



MAIRIE ROCHE
(Loire – 42600)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Le 24/02/2022 à 20 heures

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Jérôme VRAY, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME conseillers municipaux.

Excusée : Mme Cindy CHARLES, conseillère

Absent : Mr Laurent GRIOT, adjoint

Secrétaire de séance : Mme Vanessa ZIGLER DESTOUR

Date de la convocation : le 17/02/2022

ORDRE DU JOUR

- Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil du 20/01/2022.
- Délibération motion en faveur du Centre Hospitalier du Forez, le conseil vote pour à l'unanimité.
- Délibération pour le passage à la M57 au 01/01/2023, le conseil vote pour à l'unanimité.
- Délibération pour l'amortissement des AC d'investissements (après délibération approuvant le rapport de la CLECT) automatique sur 1 an, le conseil vote pour à l'unanimité.
- Délibération pour le changement du nom de la commune de Roche en Roche en Forez, le conseil vote pour à l'unanimité et autorise madame le Maire à entreprendre les démarches.
- Délibération fixant le prix du kilo Watt pour 2022 (Monsieur Jean-Baptiste Willaume, étant concerné directement, quitte la salle du conseil), le conseil décide à l'unanimité de fixer le prix du Kilo Watt à 0.06074€ et le coût de l'abonnement/KW de puissance à 18.50€.

Questions diverses :

- Un point est fait sur les rendez-vous et réunions à venir
- Un point est fait sur les travaux réalisés (Réparation du clocher, Salle de bain du 210 rue Antoine Lugnier, et différents petits travaux)
- Un point est fait sur les travaux et achats à prévoir
- Un point est fait sur le curage du plan d'eau.
- Un point est fait sur la collecte des déchets (réunion et convention LFA)
- Commission loisir : Il est décidé de réparer la table de Ping Pong, de rafraichir le local de la future bibliothèque.
- Un point est fait sur les événements à venir du CCAS.
- Un point est fait sur le personnel communal (remplacement de Mme Grandpierre, RDV annuel, etc.)
- Un premier tableau de permanence pour les scrutins des élections présidentielles est mis en place

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 23h00. La prochaine réunion est fixée pour le mardi 15 mars à 19h.

Fait à Roche le 02 mars 2022
Le Maire, Christelle MASSON

